

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quand l'agence européenne Frontex favorise les drones américains pour surveiller nos frontières...

L'appel d'offres de Frontex pour un service de drones conduit à rejeter toutes les entreprises européennes, et à favoriser la technologie américaine. Un non-sens à l'heure de l'autonomie stratégique de l'Europe, dénonce le député européen Christophe Grudler (Modem - Renew Europe).

Le député européen Christophe Grudler dénonce l'approche de Frontex qu'il qualifie d'« inadmissible » : « *En choisissant de se fournir en drones de technologie non européenne pour surveiller nos frontières maritimes, l'Agence ferait peser un risque sur notre autonomie et notre sécurité, tout en fragilisant notre industrie européenne.* »

L'appel d'offres de Frontex, lancé fin 2019 pour un marché estimé à 50 millions d'euros, présente en effet des critères de sélection qui empêchent les entreprises européennes d'y répondre, « *alors qu'elles auraient eu tous les atouts pour surveiller efficacement nos frontières maritimes, si elles n'avaient pas été exclues de facto par les critères techniques de Frontex* ».

L'appel d'offres demande par exemple 20h d'autonomie de surveillance... ce que seul le Reaper est en mesure de proposer. Les entreprises européennes peuvent le faire en mettant en réseau, à coût équivalent, deux drones. Mais le cahier des charges exige qu'un seul drone soit utilisé pour y parvenir...

Le choix de la technologie américaine est encore plus explicite à l'article II.2.14 (Additional information) : « *Exceptionnellement dans cette procédure, les offres des opérateurs économiques de pays tiers [non membres de l'Union européenne] seront acceptées.* »

« *Je ne comprends pas comment cet appel d'offres de Frontex a pu être validé. D'autant plus qu'il s'agit d'un contrat de service et pas le choix d'un matériel précis.* » s'insurge le député européen, vice-coordonateur Renew pour la Commission ITRE (Industrie, Recherche, Energie), et membre de la Commission SEDE (Sécurité et Défense) du Parlement européen. Il a alerté la Cour de Justice de l'Union européenne et interpellé la Commission Européenne à ce sujet.

On note par ailleurs que l'entreprise américaine Ga-Asi, qui produit les Reapers, a également effectué en Grèce, le mois dernier, des vols de démonstrations pour les pays de l'Union européenne (<https://www.uasvision.com/2019/11/13/ga-asi-to-conduct-series-of-capability-demonstrations-in-europe/>). Un lobbying qui semble visiblement bien fonctionner...

« *Je ne comprends pas le but recherché par cet appel d'offres de Frontex, qui va à l'encontre de toutes les ambitions de l'Union européenne: nous recherchons une autonomie stratégique européenne, une sécurité de nos frontières par un renforcement autonome de leur surveillance, une nouvelle stratégie industrielle afin de soutenir nos entreprises, notamment dans la sécurité, l'aéronautique, l'espace et la défense... On est à l'opposé de tout cela.* » dénonce le député européen, qui redit son attachement à la « *préférence européenne dans nos choix industriels sur des secteurs stratégiques tels que la surveillance de nos frontières.* »

« *Si une telle décision devait être confirmée, l'Union Européenne ferait le choix de laisser une nouvelle fois entrer des opérateurs et des technologies externes à l'Europe pour la protection de ses citoyens, alors que cela relève de sa souveraineté*», conclut Christophe Grudler.